

solier une seconde Chambre. C'est un...
L'alternative est inévitable : elle l'est à
proche délai. A la suite d'une situation
provisoire qui n'a que trop duré, en face
d'un pays parvenu au bout de sa patience,
épuisé par les incertitudes, et tant de fois
trompé par la stérilité des expédients, le
moment est venu où la logique des choses
se montre dans l'inflexibilité de ses exi-
gences.

Non, ce n'est plus le temps de faire de
la neutralité et de la négation; de laisser
les esprits, sans direction et sans voie, livrés
à l'entraînement des plus malsaines et des
plus dangereuses influences. Aux courants
mauvais qui nous emportent, il faut savoir
opposer des courants salutaires. C'est le
rôle naturel d'un gouvernement; c'est son
premier devoir, sa première condition d'exis-
tence.

L'expérience a d'ailleurs parlé assez haut:
elle a assez dit ce qu'est cette *trève des
partis* dont on voudrait faire le régime de
la France.

La *trève des partis* ! Elle a été la trahison
du pouvoir qui en avait été l'inventeur, et
qui en a fait un moyen de complicité avec
le radicalisme. Elle serait une chimère et
une duperie pour un gouvernement honnête,
qui, fidèle à l'observateur, n'y trouverait
pour tout avantage qu'un plus grand encourage-
ment donné aux plus détestables passions.

La *trève des partis*, elle n'a été dans le
passé et elle ne serait dans l'avenir que le
progrès de l'idée révolutionnaire empruntant
sa double formule à la république et à
l'empire, et préparant son triomphe sous
l'autorité même du droit d'existence qui lui
aurait été reconnu.

C'est devant cette situation que se trouve
le septennat. Il faut qu'il en apprécie toute
la gravité; il faut que, devant ces dangers
et ces menaces, il comprenne son besoin et
son devoir d'être un gouvernement fort. Il
ne peut l'être par l'abdication systématique
de tout symbole politique: sa force sera, au
contraire, dans l'affirmation du principe
qu'il doit représenter.

Quel est ce principe ? Est-ce celui de la
république, tant de fois reconnue impossi-
ble, tant de fois convaincue de jeter l'épou-
vante dans le pays, de mettre tous ses
intérêts en péril et de menacer l'existence
même de la société ? Est-ce l'empire, avec
l'héritage toujours inévitable des abaisse-
ments, des humiliations et des malheurs
qu'il légua à la nation ? Si, de l'un et de
l'autre côté, il y voit ce qui s'y trouve ma-
nifestement, la honte et la ruine finale du
pays, que lui reste-t-il à faire, si ce n'est
deux choses : d'abord, proclamer avec l'As-
semblée nationale la république solennelle
de la république et de l'empire; puis, vivre
ouvertement de l'esprit monarchique, que
ranimer ainsi dans les instincts nationaux,
qui, malgré tout, y sont restés fidèles, en
pénétrant les institutions que le gouverne-
ment septennaire croit nécessaires, et qui,
en fortifiant son existence, seront, non
plus les conditions équivoques et égoïstes
de sa durée éphémère, mais la préparation
et les promesses du long et fécond avenir
dont la garantie ne peut appartenir, en
France, qu'à la monarchie traditionnelle.

Le septennat aura ainsi justifié son exis-
tence: il aura rempli la mission qu'appel-
lent les plus impérieux besoins du pays; il
aura accompli une œuvre de haute probité
et de haute prévoyance politique.

Justin se retourna vers la jeune fille,
et l'interrogeant d'un regard plein de
tendresse :
— Ce sera peut-être un peu long...
murmura-t-il.
— En baissant les yeux, elle répon-
dit :
— J'attendrai !
Le vieux père souriait.
— Approuvé l'écriture ci-dessus !...
conclut-il.

Et les deux fiancés s'en retournèrent
à la danse.
Quelques jours plus tard, le sergent
Justin-Pierre et Jeannette l'Africain.
Par une toute paternelle étroite, le
capitaine Lambert avait ratifié son con-
sentement.
— Mais, avait-il dit à son futur gendre,
tu sais ce qu'exige la loi.
— J'ai dix mille francs de ma mère,
répondit Justin, et maître Labarthe
me les placera de façon à ce qu'ils fas-
sent aussi leur chemin. Nous arriverons
en même temps.
Le notaire avait même parlé de cer-
taines compagnies d'assurances : une
sorte de tonlieu à fonds perdus. Mais le
jeune soldat s'était récrié :
— Minute !... Et s'il m'arrivait mal-
heur !... Je ne veux pas déshériter
Poult-Pierre et Jeannette ! Seulement,
Delphine serait du partage. Je vous
enverrai un testament en conséquence,
maître Labarthe, et je compte sur vous
à ce cas échéant... ce qu'à Dieu ne
plaise !... pour qu'elle soit traitée par
eux comme une sœur... et qu'elle
accepte ce souvenir de moi comme celui

Dieu, la France, la raison publique,
l'union et la sagesse du parti monarchique
feront le reste.
Il y a eu hier matin conseil des ministres
à l'Élysée, sous la présidence du mar-
chal de Mac-Mahon.

La *Patrie* croit savoir que le conseil des
ministres doit consacrer sa prochaine séance
à la préparation du message que le maréchal
de Mac-Mahon adressera à l'Assemblée, et
dont la lecture sera faite par M. le vice-
président du Conseil, à l'ouverture de la
session.

**BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL**
REVUE HEBDOMADAIRE DES COTONS. — Le
marché aux cotons, encore assez animé
pendant la première partie de la huitaine,
sous l'influence des avis d'Amérique qui
signifiaient un débordement du Mississippi
dans plusieurs districts de la Louisiane, est
retombé dans le calme, en clôture, les télé-
grammes de Liverpool étant d'ailleurs peu
encourageants.

Les ventes totales de la huitaine expirée,
comportent, en résumé, non compris les
affaires à terme et divers blocs d'Oomra à
livrer, non cotés; 19,436 b., dont 13,147 à
livrer, contre 7,293 b. d'arrivages.
Les courtiers assermentés, en révisant la
cote légale, sur place, n'y ont fait que peu
de changements : ils l'ont réduite seulement
de fr. 1 à 2 pour le bas des Etats-Unis,
laissant toutes les autres sortes et désigna-
tions sans variations. — La très ordinaire
N.-Orléans ressort, ainsi, à fr. 100, et le bon
ordinaire, en Oomrawuttee, à fr. 72, en
Tinnevely, à fr. 73, en Madra, à fr. 63, et
en Bengale, à fr. 52.

Le stock, sur place, ce jour, est évalué à
135,810 b. (dont 104,740 des Etats-Unis),
contre 154,100 b. (dont 46,910 des Etats-
Unis). L'an dernier, à pareille époque, et
178,300 b. (dont 48,330 des Etats-Unis), en
1872.

En Amérique, les recettes de la huitaine
dans tous les ports de l'Union sont de
32,000 b. (contre 37,000 l'an dernier, même
période). Recettes totales depuis le 1er sep-
tembre, dans tous les ports, de environ
3,545,000 b. (contre 3,213,000 b. l'an der-
nier à pareille époque). Exportations de la
huitaine 65,000 b. contre 65,000; dont
pour l'Angleterre 40,000 contre 45,000, et
pour la France 5,000 contre 5,000. Expor-
tations totales depuis le 1er septembre
2,416,000 b. contre 2,104,000 b. l'an passé
même période, dont 1,543,000 pour l'An-
gleterre contre 1,455,000 et 309,000 pour la
France contre 200,000. Stock restant dans
tous les ports américains 465,000 b. contre
425,000 l'an passé, même date.

Liverpool, assez animé, au commencement
de la huitaine, s'est refroidi depuis lors,
à cause des avis des Etats-Unis, signalant
des inondations dans divers districts coton-
niers de la Louisiane. Les cours, assez irré-
guliers, ont fermé partiellement de 1/16 à
1/8 den. par livre au-dessus de la pré-
cédente cote hebdomadaire, sauf pour les Pen-
nambuco et les Santos, qui ont baissé de
1/16 den.

Les ventes totales de la huitaine sont de
102,000 b., dont 78,000 pour la consumma-
tion et 24,000 pour la spéculation et l'expor-
tation. Arrivages dités, 71,000 b., dont
47,000 des Etats-Unis. Exportations dités,
7,000 b. Stock sur place, ce jour, 787,000
b. (soit une diminution de 13,500 b. sur le
chiffre d'il y a huit jours), dont 440,000 b.
des Etats-Unis, et 109,000 b. de l'Inde.
Middling N. Orléans, 8 3/8 den.; fair
Oomrawuttee, 5 7/8 den. et fair Bengale,
4 3/4 den.

La halle de Manchester a été soutenue,
quoique peu animée.

ÉTRANGER
SUISSE. Le lendemain du jour où les catho-
liques du Jura remportèrent, à l'occasion des
élections pour le renouvellement du Grand-
Conseil fédéral, une victoire complète sur
leurs ennemis, une scène des plus curieuses
s'est passée à Porrentruy.

Voici en quels termes s'exprime à ce sujet
le correspondant du *Journal de Florence* :
« Le lendemain des élections tous nos
villageois, dont la gaieté charmante s'épa-
nouissait sous le plus beau soleil du prin-
temps, sont venus à la foire de Porrentruy
nos pauvres schismatiques étaient d'un
tristesse morne. Pour se venger et relever
le moral des rares franc-maçons, notre
préfet a fait arrêter ce jour là un ecclésiasti-
que français, M. l'abbé Touvet, qui était
venu rendre visite à une de nos plus
honorables familles dont il est parent.

« Aussitôt que la présence d'un prêtre
fut signalée, notre police convoqua les pré-
toriens, en un clin d'œil la maison coupable
fut entourée, carnée, et le sergent de gen-
darmérie, en violation flagrante du domicile,
alla signifier à M. l'abbé Touvet qu'il l'ar-
rêta.

« Mais, monsieur, je ne suis point un
curé du Jura, s'écria M. Touvet. — Si bien
vous en êtes un, ricana le gendarme et pas
tant de réclamations; marchez, ou je vous
fais saisir par mes hommes. — Eh bien
employez la force, répliqua tranquillemen-
t le prêtre français; mais je demande à com-
paraître immédiatement devant le préfet.

« M. Touvet fut conduit à la préfecture,
M. Proté s'étant fait trouvé absent, le pri-
sonnier demanda à parler à sa cousine, Mme
Proté.
« Un instant après la cousine apparut. —
Tableau.
« Dire la stupefaction furieuse du sergent
de gendarmérie, l'embarras de la cousine et
la franche gaieté du prêtre, ce me semble
inutile.

« Deux minutes après M. l'abbé Touvet,
de retour dans le même salon où il avait
été arrêté, racontait la scène à ses hôtes.
« M. l'abbé Touvet est le troisième ecclési-
astique français arrêté par *mprise*, depuis
quinze jours, par les ordres de M. Proté.
Vous me demandez peut-être ce que fait
l'ambassadeur français à Berne. — Il donne
des poignées de main à nos radicaux
en attendant que ceux-ci lui donnent ses
passeports.

L'Art Namand à Dijon
Sous ce titre, M. Alfred Michiels
publie dans le *Journal officiel* une série
d'articles fort intéressants sur les œu-
vres des artistes auxquels Philippe-le-
Hardi, duc de Bourgogne et comte de
Flandre, accordait ses bonnes grâces :
Il était écrit que toutes mes recherches
dans la ville de Dijon aboutiraient à de fa-
vorables résultats. Le troisième soir après
mon arrivée, par un temps magnifique, je
me promenais dans les rues de la ville, où
presque toute la population circulait pour
jouir d'une belle nuit de printemps.

Une personne que je connaissais se trouva
sur ma route; elle me conseilla de rendre
visite à M. Henri Baudot, savant archéologue
et habile graveur, qui possède une collec-
tion de peintures. Comme nous étions
près de son domicile, mon interlocuteur
voulut me montrer la maison.
Il n'était que huit heures; l'idée me vint
de demander quand je pourrais voir, le len-
demain, les tableaux dont on venait de me
parler; un cabinet nouveau produit toujours
sur un historien des beaux-arts le même
effet qu'une terre inconnue sur un naviga-
teur, qui espère découvrir de fertiles cam-
pagnes, des plantes précieuses ou des mines
d'or. L'antiquaire était chez lui; il me reçut
avec l'aménité française et ne tarda point à
m'entretenir d'un ancien panneau qu'il
venait d'acheter et qu'il avait placé proviso-
irement sur un chevalet. Le travail lui
paraissait tout à fait remarquable; mais il
n'en connaissait pas l'auteur. Les éloges
qu'il donnait à l'œuvre et son origine mys-
térieuse piquèrent au plus haut point ma
curiosité.

« Voulez-vous, lui répondis-je, me
permettre d'examiner votre tableau à la clarté
d'une lampe ? Ce sera une première satis-
faction pour mon impatience.
— Je suis presque aussi impatient que
vous, me répliqua-t-il, et voudrais bien savoir
comment vous allez déchiffrer cette énig-
me.
Me voilà donc promenant sur le tableau
du vrai courage.

A peine eut-il embrassé ses parents,
qu'il courut chez le capitaine.
« Quel accueil ! quelle accolade entre
le jeune et le vieil officier ! Quel fier
sourire sur les lèvres de Delphine, et,
dans ses yeux, quelles douces larmes !
— Mais embrassez la donc ! s'écria le
père; est-ce qu'elle n'est pas ta fiancée ?
est-ce que bientôt tu ne seras pas mon
fils ?
— Il ne s'en faut plus que d'un grade !
répondit le lieutenant.
Pour le conquérir sans retard, il solli-
cita son admission dans l'infanterie de
marine, où l'avancement est rapide, et
s'embarqua, vers le milieu de l'automne,
pour la Cochinchine.

Son régiment, après la campagne, fut
envoyé à la Nouvelle-Calédonie.
C'est là qu'était Justin lors de l'arres-
tation de son père.
Souvent, dans la prison, celui-ci avait
répété :
— Pourvu que Justin n'en souffre
pas ! Il est capable de tout quitter, de
compromettre son avenir !
Heureusement, la presse départemen-
tale s'était montrée discrète, et celle de
Paris, voir même la *Gazette des Tribu-
naux*, n'avait que reproduit le récit
sommaire du *Courrier des Vosges*. Un
simple fait divers, et rien qu'avec des
initiales. Durant toute la prévention, le
nom de Jean Michaud n'a été imprimé
nulle part. Maître Roynal, l'avocat,
en répondait.

l'insuffisante lumière que peut donner une
petite lampe de travail.
— Eh bien, me dit l'antiquaire, au bout
d'une minute, qu'en pensez-vous ?
— Ce que j'en pense ? Vous avez l'œuvre
de Bellegambe la plus irréprochable et la
mieux conservée qui existe.
— Bellegambe ? je n'ai jamais entendu ce
nom.

« Bien d'autres que vous ne l'ont pas
entendu, car l'exhumation qui a tiré le
vieux artiste du sépulchre est toute récente.
Il travailla dans la première partie du
seizième siècle, et vivait encore en 1531.
Célébre de son vivant, il était tombé après
sa mort dans une obscurité si profonde, que
nul dictionnaire biographique ne le men-
tionne. Les ouvrages peu nombreux de sa
main, conservés par le hasard, étaient at-
tribués à Memline, attribution qui fait
sourire, quand on considère la différence de
leurs styles. Il était né à Douai où il a
passé toute sa vie.

Le délabrement des tableaux reconnus,
dans ces derniers temps, comme des produc-
tions authentiques de son pinceau, rendait
très-difficile de juger son mérite d'une
manière définitive. Le plus grand nombre
des personnages ont souffert de telles avaries
que leurs contours nuageux, leurs formes
vagues, leurs couleurs pâles et barbouillées,
forcent le critique à se tenir sur la réserve.
Le panneau que vous avez si heureusement
acquis, donnera une idée nette de sa va-
leur. Demain, je l'étudierai à mon aise :
pour ce soir, je ne veux point abuser de
votre obligeance.

Le lendemain, de bonne heure, j'étais
assis devant le tableau, et je prenais des
notes. Ce travail, de dimensions moyennes
(87 centimètres de hauteur sur 53 de lar-
geur), figure la *Trinité*, sujet que parait
avoir affectionné l'auteur, ou qu'on lui de-
manda souvent, à cause du fameux poly-
ptyque d'Anchin, où il l'a représenté d'une
autre manière.

Voici quelle est l'ordonnance du panneau
de Dijon :
Une grande croix tronquée par le haut
occupe le sommet; vers le milieu du fût,
plane sur ses ailes blanches la colombe
mystique. Au-dessous de l'oiseau sacré
sont assis Jéhova et le Christ, ayant tous
les deux pour marche-pied un même globe
transparent, image poétique du monde.

Dieu le père tient de la main gauche un
livre ouvert, appuyé sur son genou par la
tranche inférieure, et lève la droite pour bé-
nir l'espèce humaine, suivant le rit occiden-
tal, avec trois doigts étendus. Le Messie
présente au spectateur sa main gauche trans-
percée, de sa main droite indique un flanc
qui saigne et tourne son pied droit de ma-
nière à en montrer la blessure. L'ordonnan-
ce des choses porte un costume lilas; le
Médiateur, un manteau rose jeté sur son
épaule, qui laisse le buste nu et enveloppe
de ses replis le bas du corps. A droite et à
gauche des deux personnes divines, sont ar-
meillés sur les nues les vainqueurs du péché,
les héros de la foi, prêtres, ermites et che-
valiers. Le Saint-Esprit à une escorte plus
mystique; une immense auréole circulaire,
formée par plusieurs bandes colorées, où
dominent le jaune et le rouge, environne son
emblème traditionnel et est environnée elle-
même d'une bande de nuages. Quand on
examine avec attention les deux cercles de
l'auréole les plus éloignés du centre, on y
voit fourmiller une multitude d'anges et de
chérubins.

Telle est la partie supérieure de l'image :
au-dessous du globe de cristal, brillant et
diaphane symbolé d'un monde terne et obscur,
ou bien peu de choses, hélas ! séduisent par
leur pureté, par leur limpidité, une autre
scène attire les regards.
Là se trouvent groupés les prophètes et les
juges de l'ancien et du nouveau testament,
David et leurs collègues bibliques. Dans l'in-
tervalle, flottent de petits anges qui n'ont
rien de céleste, leurs formes étant maussades
et leur tournure peu avenante.

L'exécution de ce tableau justifie pleine-
ment le surnom de maître des couleurs, donné
à l'artiste par ses contemporains. Les cou-
leurs, en effet, ne sont pas seulement vives
et brillantes : elles sont des plus agencées
avec une grandecoequetterie, et si harmonieu-
sément fondues que leur ensemble offre au
connaisseur charmé le plus agréable specta-
cle. Bellegambe avait réellement le coup
d'œil du peintre : avec une habileté, une
sûreté de jugement que les vrais coloristes
ont montrés, il adoucit les contours de ses
figures pour les rendre plus molles, pour
ménager les transitions, pour faire prédomi-
ner la couleur sur la ligne.

Voilà un mérite spécial, connu vaguement
par les textes, que l'on ne pouvait juger
d'après des œuvres détériorées, mais que la
parfaite conservation du tableau qui nous
occupe, permet de juger, de constater et de
préciser.
Le dessin révèle, comme la peinture, des
donc éminents. Une certaine élévation d'es-
prit paraît avoir seule manqué à Bellegambe
et l'avoir empêché de concevoir, dans leur
noblesse idéale, les types supérieurs de Jé-
hova et du Christ. Sur le tableau de Dijon,
comme sur ceux de Douai, le père et le fils
ont des traits mesquins, en dépit de leur
régularité. Ce sont des hommes timides, peu
ingénieux, préoccupés de soins vulgaires.
Les personnages de second ordre, en com-
pensation, ne méritent que des éloges. Les
figures des saints et des prophètes sont excel-
lentes et originales : on voit qu'elles ont
toutes été peintes d'après nature. Les modèles
qui avaient posé pour Moïse, Aaron, Gédéon,
David et consorts, devaient trouver leur
ressemblance parfaite. Une sorte de Jérémie,
en bonnet noir, dont la figure est vue en
raccourci, témoigne d'une grande habileté,
car ce raccourci n'est pas été mieux fait
par Corré ou Watteau. Les corps sont de
très-bonnes proportions, hormis ceux des
anges.

Bellegambe ne devait point aimer les en-
fants et les avait, dans tous les cas, fort
peu étudiés. Quant aux vêtements, leurs
formes ne trahissent pas moins que leurs
couleurs un sentiment très-raffiné de co-
quette et d'élegance.
Toutes ces observations qu'un heureux

hasard me permettait de faire, me causèrent
une joie très-vive. Des renseignements écrits
sur un peautre, le souvenir même d'une
ancienne gloire, sont des données insuffi-
santes : ce qui importe, c'est de savoir au
juste quel était son mérite, quelle place on
peut lui assigner sur l'échelle de Jacob
grévy par tous les artistes, avec des for-
tunes si différentes : car les uns restent
dans l'ombre sur les derniers échelons, pen-
dant que les autres montent hardiment
vers le ciel et vers la lumière.

Ce problème, je venais de le résoudre
pour Bellegambe. L'estime, l'admiration
même que lui témoignaient ses contempo-
rains n'étaient pas produites par une de
ces illusions éphémères, qui tombent comme
une splendeur houleuse, sur la pierre sé-
pulchrale des hommes surfaits.

**Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE**
Hier, l'inspecteur des degrés alimen-
taires a saisi chez un cabaretier de la
rue des Longues-Haies, Jean Possemier,
90 litres environ de genièvre et d'eau-
de-vie auxquels ce cabaretier avait fait
une addition d'un tiers d'eau.

On annonce que M. Carpeaux, qui n'a
pas encore quitté la maison Dubois, où il
a subi, comme on sait, l'opération de la
pierre, va sortir d'ici à quelques jours,
complètement guéri.

Le Franc-Marché du Cercle hortico-
le s'est ouvert hier à Lille, et la Grand-Place,
ressemblant à une immense corbeille de
fleurs épanouies sous un brillant soleil.
Aussi les curieux sont-ils fort nom-
breux, et les acheteurs ne font pas
défaut.

Deux jurys ont été chargés de distri-
buer les récompenses entre les exposants.
Le premier, pour les *Plantes fleuries*,
de serre et à feuillage ornemental, se
composait de MM. André Maure, horticulteur
à Douai, président; Dumont, id. à Beuvrages
(Belgique), secrétaire; Gradelle, id. à
St-Pierre-lez-Calais; Dutrie, id. à Steenwerck;
Devos, id. à Roubaix; Debergue, id. à
Cambrai; Wibaux, id. à Tournay; le second jury
pour les *plantes vivaces et bouquets* com-
prenait MM. Delaage père, horticulteur à
Saint-Omer, président; Meurillon, id., à
Hazebrouck, secrétaire; Delombarde,
id., à Béthune, Delofoisse, id., à Douai;
Mulliez, id., à Neuville-en-Ferrain.

Voici les résultats des délibérations
des Jurys :
Plantes diverses. — Deux premiers
prix : MM. H. Delsalle, horticulteur à
Thumesnil; J. Aldebert fils et Denecker,
horticulteurs à Esquermes-lez-Lille; 2e
Henri Jouvenaux, id. à Lille; 3e M. V.
Aldebert, id. à Lille; mention honorable,
M. Cayes, id. à Canteluz-lez-Lille.
Plantes fleuries. — 2e prix, M. J.-B.
Aldebert, Lille.

Plantes ornementales. — 1er prix,
MM. L. Peucelle, hort. Esquermes-lez-
Lille; 2e, Devos, hort. St-Maurice-lez-
Lille; 3e, Alex. Péajin, hort. St-Maurice-
lez-Lille; mention honorable, Eugène
Péain, St-Maurice-lez-Lille.
Plantes vivaces de pleine terre. —
1er prix, M. Marescaux, jardinier à
Lompnet; 2e, M. Testelin, id. à Verling-
hem; 3e, M. Denis, id., id.; mention
honorable, M. Saingier, id., id.

Bonne culture de Pensées. — Médaille
d'argent, 3e classe, M. Bondu, horti-
culteur à Arras.
Bouquets. — 1er prix, M. Frédéric,
fleuriste à Lille.
Fruits. — Mention honorable, M. F.
Doric, jardinier chez M. Scherer, à
Lambertart.
Plantes fleuries. — 1er prix, Mme
veuve Seulin et Berton, à Lille; 2e prix,
Mme veuve Vandamme, à Saint-Maurice-
lez-Lille; 2e prix, M. Delobel-Dupont,
horticulteur à Loos-lez-Lille; 3e prix,
M. Devriezère, id., à Saint-Maurice-
lez-Lille; mention honorable, M. Armand,
id., à Esquermes-lez-Lille.

Plantes fleuries et bonne culture. —
1er prix, M. Balza, horticulteur à Es-
quermes-lez-Lille.
A partir du 1er mai, les changements
suivants seront apportés dans le mar-
che des trains, au départ de Roubaix :
Départs actuels. Départs à partir du 1er Mai.
VERS MOUSCRON : 2 h. 49 soir. 2 h. 39 soir.
VERS LILLE : 11 h. 27 matin. 11 h. 47 matin.
1 h. 36 soir. 1 h. 42 soir.
5 h. 11 - 5 h. 08 -
Le train de 8 h. 22 du matin par-
tent de Lille, s'arrêtera à Croix, et celui
de 5 h. 08 soir partant de Roubaix, s'y
arrêtera également.
Conseil municipal de Roubaix
SESSION DE FÉVRIER. — SÉANCE DU 25.
(Suite)
Présidence de M. DESCAT, maire.
Affaire du droit de place.
Monsieur le maire : Nous passons à l'ordre
du jour de la session.
Messieurs, devant l'assemblée du
Par votre délibération du 14 décembre
1873, vous avez voté une demande d'auto-
risation d'ester en justice contre les sieurs
Percy et Bonnes; adjudicataires du droit